

Compte rendu du 1^{er} Conseil d'Ecole du 19 Novembre 2020

Le 1^{er} Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2020 – 2021 s'est tenu ce jour sous la présidence de Mme AUBAILLY, la directrice. La séance est ouverte à 18h10 sous la forme d'une visio-conférence.

Etaient présents :

L'équipe enseignante : Mme MAUGET (CPA), Mme NOVELLI (CPB), Mme MEGHERBI (CE1), Mme DRUON (CE1/CE2), Mme DOUGIER (CE2), M RODRIGUES (CE2/CM1), Mme MINELLI (CM1), Mme GIROGUY (CM2A), Mme NOUEL 5CM2B), Mme BIANCAMARIA (ULIS école), M DELHAYE (PVP EPS), Mme GOLDBERG (PVP Musique).

Les représentants de l'association EIR : Mme WERKHAUSER BERTRAND, Mme AUROUER, Mme LECLERCQ, M THERIZOLS

Les représentants de la fédération FCPE : M BRICLER, Mme KHERIF, Mme BAULAN, M VANIE.

M LAUWEREINS, Représentant de Madame la Maire de Paris et Monsieur le Maire du 13^e arrondissement

M BLOES : Responsable Educatif Ville et Directeur du Centre de Loisirs

Excusés :

Mme MENNESSONS, Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale
Mme CASTAGNOLI-PINARD, Complément de Mme DOUGIER en CE2.

Ordre du jour :

1. Vote du règlement intérieur
2. Rentrée scolaire 2020 : effectifs et structure
3. Vie de l'école :
4. Activités périscolaires : interclasse, TAP et soir
5. Coopérative
6. PPMS
7. Travaux
8. Vie de l'Association et de la Fédération des parents d'élèves
9. Calendrier des réunions des Conseils d'Ecole

Commentaires et décisions :

1. Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur a été soumis aux parents élus, il est conforme au règlement type départemental du 17 octobre 2019.

C'est un document important car il reste l'outil de référence et d'appui auprès des élèves et des familles et permet rapidement de gérer une problématique.

L'EIR m'a fait parvenir son questionnaire au sujet de ce qui est interdit d'apporter à l'école.

Les cartes à collectionner restent interdites car elles peuvent générer des conflits, et leur utilisation demanderait un nettoyage systématique de chacune d'elles.

Les malles de jeux de cours vont être enrichies.

Mais pour le moment, toujours en raison de la problématique sanitaire, il faut que les enfants comprennent qu'il faut chercher d'autres jeux, qui ne demandent pas de manipulation d'objets ni de contacts physiques (protocole sanitaire).

Le règlement intérieur est adopté.

2. Rentrée scolaire 2020 : effectifs et structure

A ce jour, 226 élèves sont inscrits dans les classes dont 11 élèves dans le dispositif ULIS école.

La répartition est la suivante :

CPA : 22

CPB : 22

CE1 : 25

CE1/CE2 : 24 (10 CE1 et 14 CE2)

CE2 : 25

CE2/CM1 : 25 (14 CE2 et 11 CM1)

CM1 : 25

CM2A : 23

CM2B : 24

ULIS école : 11

3. Vie de l'école, projets

A la demande de la FCPE, une minute de silence est observée en hommage à Samuel Paty, cette proposition ayant été validée par l'ensemble des membres du Conseil.

- Climat scolaire :

Remontée de faits violents :

L'équipe gère régulièrement des situations de conflits générés par quelques élèves.

L'école effectue toutes les remontées auprès du Rectorat et de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale. Les familles sont convoquées autant de fois que nécessaire.

Les situations sont connues des services extérieurs à l'école, sociaux, et parfois judiciaires, des suivis sont en place et des soins sont organisés.

La Bulle zen est un très bel outil d'apaisement, qui fonctionne dès lors que l'enfant accepte de suivre un adulte pour l'y conduire.

Elle a été utilisée sur le temps de l'interclasse, mais cela n'est pas toujours évident.

Son accès libre ne peut y être autorisé (pb de surveillance).

Un travail sur le RI avec l'ensemble des élèves est mis en place :

Dans chaque classe, la directrice est allée présenter le RI de l'école, et a étudié avec les élèves les paragraphes traitant du comportement attendu d'un élève dans une école.

L'équipe enseignante a mis au point un protocole :

En cas de manquement au respect du RI, et notamment pour des faits d'incivilité ou de violence, un signalement sera effectué par l'enseignant qui constatera ce manquement : l'enseignant de la classe ou tout autre enseignant de l'école,

L'élève devra alors effectuer un travail de réflexion, dans lequel il devra expliquer ce comportement et trouver le moyen de « réparer » son attitude.

Une sanction sera ensuite déterminée (*lettre d'excuses, par exemple*).

Les parents seront toujours prévenus.

Ce travail de réflexion pourra se faire dans une autre classe.

Une des sanctions sera d'effectuer une récréation réflexive.

Il s'agira d'observer 2 ou 3 élèves lors d'une récréation, qui ont organisé un jeu, et de décrire ce qu'ils font de respectueux dans leur jeu, pour analyser ce que l'élève pourra lui-même mettre alors en place pour améliorer son comportement.

Suite à la lecture d'un mail d'un représentant FCPE, relatant des faits violents et dénonçant les familles impliquées, la directrice rappelle aux parents élus qu'une utilisation raisonnée des réseaux sociaux doit être appliquée et invite les élus à rappeler à tous les parents la discrétion qu'ils se doivent lorsqu'une situation est évoquée dans leurs échanges.

- Projets des classes

• les délégués de classe :

Les élections ont eu lieu le vendredi 6 novembre, un premier conseil de délégués a eu lieu la semaine dernière. L'ordre du jour était :

rôle et missions du délégué

calendrier des réunions

protocole sanitaire

règlement intérieur

• Autres activités et projets prévus :

Le protocole sanitaire et les contraintes sécuritaires font que seules les sorties de proximité peuvent avoir lieu.

Cela restreint les projets, certains sont en suspens.

- Ecole et cinéma : Des interventions dans les classes pourront avoir lieu avec la projection de courts-métrages.

- L'Association Eveil : intervient sur la problématique des gestes écologiques et engage les élèves à devenir Écocitoyens. Elle est déjà intervenue en CE1 et CM2A, et doit revenir en ULIS. Des réponses sont attendues pour d'autres classes.

Les intervenants adaptent le contenu à chaque niveau scolaire et les élèves se voient dotés d'une carte d'écocitoyen.

- Prix des Incorruptibles : C'est un prix littéraire, national, chaque niveau de classe doit lire 5 à 7 romans ou albums et déterminer le prix en explicitant le choix. Toutes les classes y participent et elles auront jusqu'au mois de mai pour voter.

L'annonce des vainqueurs sera faite au mois de juin 2021.

C'est un véritable projet d'école en lecture qui a été mis en place cette année.

- Avocat dans la Cité : réservée au CM1 et CM2, cette animation a fait venir des avocats dans les classes, qui ont présenté leur métier et toutes les problématiques liées aux missions des avocats.

- PSM 13 : Les ateliers pour les CP n'auront pas lieu au Conservatoire, une organisation se met en place actuellement pour que les interventions se déroulent à l'école.

- Fondation Pathé Seydoux et Manufacture des Gobelins : des ateliers étaient prévus sur site, mais une réorganisation est en cours.

- Projet Classe de neige : un projet commun à la classe de CM1 et CM2A a été envoyé à la DASCO, il n'y a pas de retour encore.

- EPS :

Le protocole sanitaire en place demandant le port du masque pour tous les élèves, le professeur d'EPS a ciblé une activité « Cirque » (jonglerie, notamment), au cours de laquelle les élèves gardent leur masque. il n'y a pas de sport ou jeux collectifs qui nécessiteraient un effort respiratoire intense.

Le calendrier des semaines sportives est arrêté.

Avant les vacances d'automne, les élèves de CE1 ont participé à une semaine gymnastique et cirque, les élèves de CM1 participeront à une semaine sur le thème des « valeurs de l'olympisme » au mois de

février, les CE2 auront une semaine « Escalade », dans un gymnase équipé d'un mur, la « natation » pour les CP est prévue au mois de juin.

Pour les CM2, les « activités nautiques, tennis, tir à l'arc » à la Base nautique de Choisy sont bien prévues mais les dates au mois de juin ne sont pas encore arrêtées, et cela dépendra aussi des consignes sanitaires du moment.

4. Activités périscolaires : interclasse, TAP et soir

De nouvelles personnes ont intégré l'équipe d'animation à l'école.
Le dialogue existe entre les animateurs et les enseignants.

• TAP

Les parcours ont été mis en place, le REV précise que le détail est affiché dans la vitrine à gauche de la porte d'entrée.

• Soir

Outre les groupes d'étude, l'association culturelle et sportive propose des ateliers : roller, multisport, avec de nouveaux animateurs.

Un atelier bleu culturel est mis en place également : Méca'mouv le jeudi (cycle 2).

L'atelier Masques et marionnettes du monde le lundi soir (cycle 3) n'a pas pu se mettre en place, faute de participants en nombre suffisant.

La directrice fera une demande pour un Méca'mouv pour les cycles 3 pour l'année prochaine.

5. Coopérative

Bilan de l'exercice 2020/2021

Deux enseignants et deux parents élus ont signé le compte-rendu financier qui a été validé par l'OCCE, les comptes étant à l'équilibre.

L'essentiel des dépenses se situe toujours dans le bloc activités pédagogiques.

La directrice rappelle qu'il n'est pas prévu que des achats de manuels scolaires soient portés par la coopérative scolaire.

Les représentants FCPE, comprenant bien la problématique des budgets alloués aux écoles, proposent une solution intermédiaire au 100 % de livres dans toutes les matières et pour chaque élève, et souhaitent vivement que lors des commandes de fournitures générales, une attention soit portée sur l'achat en cycle 3 d'un manuel d'EMC par élève et de constituer des séries complètes en histoire, géographie et sciences.

Il est vrai que l'équipe a toujours privilégié l'achat des petites fournitures et de la totalité des cahiers, et que le budget restant ne permet pas toujours d'acheter des séries complètes de manuels.

6. Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

La Directrice et le REV ont complété le nouveau protocole qui a été envoyé à l'Inspection de l'Éducation Nationale et à la CASPE pour validation et signature.

Le dispositif alerte attentat inclut un volet « intrusion » dans ce PPMS.
Un exercice aura lieu début décembre.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 12 novembre dernier, les classes ont évacué l'école en 3min 38sec 57cent.

C'est une bonne performance pour un premier exercice, qui sera renouvelé en deuxième période.

7. Travaux dans l'école

Il n'y a pas de travaux prévus à ce jour.

Les fermetures des portes des toilettes de la grande cour fonctionnent.

L'état de la petite cour nécessite une réfection urgente avec la suppression de l'ancien tapis amortisseur, totalement défectueux, devenu glissant et dangereux, et le nivellement du sol.

Le Représentant de Madame la Maire de Paris et Monsieur le Maire du 13^e arrondissement prend bonne note et relaira cette demande auprès de la Mairie.

8. Vie de l'Association et de la Fédération de parents d'élèves

Un projet autour des cours de récréation et de leur aménagement a été évoqué l'an passé et sera poursuivi avec la directrice pour permettre l'emplacement de bacs arbustifs.

Cela ne pourra se faire que dans la petite cour, la grande étant réservée aux enseignements de l'EPS.

Mais cela dépend aussi de la réfection du sol de la petite cour.

Les représentants de la FCPE, qui ont inscrit dans leur programme d'action l'amélioration de la qualité des cours, demandent qu'un groupe d'étude soit constitué, associant le corps enseignant, les responsables de l'animation périscolaire, le professeur de sport et des représentants des parents d'élève afin de déterminer les progrès possibles compatibles avec les différentes activités et les budgets disponibles.

Ceci en plus de la réfection de la petite cour, portant sur les problèmes de sécurité, à entreprendre par la mairie en priorité.

9. Calendrier des réunions des Conseils d'École

En souhaitant que les conditions sanitaires permettent des réunions en présentiel, voici les propositions :

CE n°2 : Mardi 9 ou Jeudi 11 février 2021

CE n°3 : Mardi 8 ou Jeudi 10 juin 2021

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Les secrétaires de séance



La présidente

